



Association Tervilloise de l'Enfance et de la Jeunesse

Association d'éducation populaire - arrêté n° JEP 04-021

Affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de la Moselle

N° de Siret : 344 041 058 00027- APE 9499 Z

4 rue Haute 57180 TERVILLE - Tél. : 03.82.34.14.14

 secretariat@atej.fr

 Atej Terville



PROJET PEDAGOGIQUE 2025 - 2026

Accueil du matin / Restauration du midi / Ecole
Continue / Mercredis Récréatifs



Sommaire

Historique	3
Introduction	3
Descriptif	3
1) Coordonnées de l'organisateur	3
2) Les locaux	4
a- Au rez-de-chaussée :.....	4
L'accueil administratif :	4
Bureaux :	4
La salle de restauration :	4
Sanitaires :.....	4
La cuisine :.....	5
Vestiaire du personnel :.....	5
Une buanderie :	5
b- Premier étage :.....	5
La salle spécifique aux 3/5 ans :.....	5
La salle principale des 6/12 ans :.....	5
La salle sieste :	5
Petite salle d'activité :	5
Le bureau du secteur ados :	6
Sanitaire :	6
c- Extérieur :.....	6
d- Annexe Pilâtre de Rozier	6
3) Les ressources et matériels pédagogiques propres à l'association	6
Modalité d'inscription	7
1) Les tarifs	8
a) Tarifs périscolaire.....	8
b) Tarifs mercredis récréatifs	8
2) Les enfants.....	8
Les objectifs pédagogiques du PEDT	9
Constat	10
Objectifs et moyens	10
Accueils périscolaires	11
1) Ecoles concernées	11
2) Organisation du multisite sur les temps périscolaire.....	12
3) Organisation des différents accueils	12

a)	Organisation de l'accueil périscolaire du matin.....	12
b)	Organisation du périscolaire du midi.....	13
c)	Organisation du périscolaire du soir.....	15
d)	Organisation des mercredis récréatifs.....	16
4)	Les repas.....	20
5)	Les activités.....	20
a)	Activité durant le temps périscolaire.....	21
b)	Activités durant les mercredis loisir.....	22
6)	Journée type.....	22
a)	Périscolaire du matin.....	22
c)	Périscolaire du midi.....	23
d)	Périscolaire du soir.....	23
e)	Les mercredis récréatifs.....	23
	Les déplacements	23
1)	A pieds.....	23
2)	En camionnette.....	24
3)	En bus.....	24
	Prise en charge d'une personne en situation de handicap	24
	Communication	25
1)	Avec les familles.....	25
2)	Avec la municipalité.....	26
3)	Avec les écoles.....	26
4)	Avec l'équipe pédagogique.....	27
	Les moyens humains	27
1)	Composition des équipes.....	27
a)	Accueil du matin :.....	27
b)	Accueil de midi :.....	27
c)	Accueil du soir :.....	28
d)	Mercredis récréatifs.....	28
2)	Rôle de chacun.....	28
a)	La coordinatrice périscolaire :.....	28
b)	Les référents de sites :.....	29
c)	Les animateurs et personnel encadrant :.....	30
	Evaluations	30
1)	Grille d'évaluation des objectifs pédagogiques.....	30

Historique

L'Association Tervilloise de l'Enfance et de la Jeunesse est une association de loi 1908, agréée de Jeunesse et d'Education Populaire et conventionnée par la ville de Terville. L'ATEJ est adhérente de la Fédération des Centres Sociaux de Moselle.

Elle est administrée par son Conseil d'Administration, présidé par Mr DIETRICH Franck. Elle est dirigée par Mr BAYER Bertrand.

Ses objectifs :

- Développer et renforcer le lien social
- Développer et diversifier la politique d'accueil, d'accompagnement et d'animation en direction des enfants, des jeunes et des familles
- Favoriser la croissance en autonomie et en citoyenneté des personnes
- Créer des comportements responsables et citoyens par rapport au cadre de vie

L'organisation et la mise en œuvre d'actions collectives de loisirs prennent leur sens à travers la visée éducative de chaque projet. Les enfants accueillis sont considérés comme des acteurs de leur propre développement et de leur transformation.

Introduction

Le centre périscolaire du centre social ATEJ est composé d'un accueil collectif de mineur (ACM) dont la vocation première est de proposer une réponse éducative de qualité du lundi au vendredi en tenant compte des rythmes de vie des enfants et des différents paramètres agissant dessus, à savoir : famille, école et loisirs. Ce dispositif permet d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement. L'accueil du matin, la restauration scolaire et l'école continue s'adresse aux enfants des écoles maternelles et primaires de la commune de Terville, dès l'entrée à l'école.

Descriptif

1) Coordonnées de l'organisateur

L'Association se trouve au Centre Socio-Culturel Georges Brassens de Terville, situé à l'adresse suivante :

ATEJ
4, rue Haute
57180 TERVILLE

La structure est joignable au 03.82.34.14.14 ou par courriel à secretariat@tej.fr

2) Les locaux

L'ATEJ dispose de plusieurs sites pour mettre en place les activités. Ces derniers, sont mis à disposition et entretenus par la commune de Terville. De plus, l'association utilise les différentes infrastructures de la ville selon les besoins que le projets mis en place requiert (gymnase, dojo, stade, etc...).

L'ATEJ est installée dans une ancienne maison de maître rénovée. La bâtisse offre 702 m² répartis sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée se situe les pôles administratifs, jeunesse, enfance et famille, ainsi que les salles de restauration, les sanitaires adaptés aux enfants, la cuisine. A l'étage, sont répartis la salle d'activité des 7-12 ans, la salle sieste, la salle d'activité des 3-6 ans et une salle d'activité supplémentaire pour palier à la répartition des groupes lors des activités.

Le bâtiment est implanté au centre de Terville. Sa localisation permet à l'Association de jouir d'un grand parc clos, Le Châtillon.

Le centre social dispose d'une annexe au sein du groupe scolaire « Pilâtre de Rozier ». Elle est composée d'une grande salle de 150m² et d'une plus petite salle avec du mobilier adapté à la petite enfance.

a- Au rez-de-chaussée :

L'accueil administratif :

Cet accueil est un espace équipé d'un « coin enfant » pour les faire patienter le temps que les parents remplissent les dossiers d'inscription (petite table et chaises avec coloriage), qui est désinfecter à chaque passage de public. Les adultes pourront trouver un « coin information » où consulter le journal local quotidien et de diverses documentations sur la vie associative des alentours.

Le bureau de la secrétaire en charge de l'accueil du public se situe derrière un comptoir, séparé avec un plexiglass. Des mangent debout sont disposés dans l'accueil, ce qui permet aux parents de remplir les dossiers et qui sont désinfecter après chaque utilisation.

Bureaux :

Dans une seule et grande pièce à l'arrière de l'accueil se trouve les bureaux de :

- Responsable pôle Famille
- Responsable pôle enfance et directeur des ACM
- Directeur de la structure

La salle de restauration :

D'une capacité de 150 places, le réfectoire est aménagé de tables et chaises permettant à tous les enfants de manger et de circuler facilement. Des claustras séparent la pièce en deux pour permettre un espace un peu plus intime pour les petits (3/5 ans). Le mobilier des petits est adapté à la taille des enfants (petites tables et chaises) et très coloré.

Sanitaires :

Pour les 3/5 ans :

- Un vestiaire

- Toilettes adaptés à la petite enfance
- Une douche
- 5 lavabos

Pour les 6/12 ans :

- Un vestiaire
- Des toilettes individuelles (3 toilettes garçon, 3 toilettes fille et 2 toilettes handicapés et tous équipé de lavabos)

La cuisine :

Nous sommes livrés en liaison chaude et donc dès la livraison, la cuisine n'est plus du tout accessible à toute personne étrangère au service du repas, ceci pour respecter les normes HACCP, formation suivi par le personnel de service.

Vestiaire du personnel :

Lieu où chacun peut mettre ses affaires en lieu sûr et se changer. C'est également un coin toilette comportant des sanitaires : douche, lavabo et toilettes.

Une buanderie :

Équipée d'électro- ménager qui nous permet de laver et sécher quotidiennement les draps de la sieste, les serviettes utilisés pour essuyer les tables mais également les vêtements des enfants lors des pipis.

b- Premier étage :

La salle spécifique aux 3/5 ans :

Une grande salle d'activités équipée avec du matériel spécifique à la petite enfance, 4 petites tables, 32 petites chaises, le coin cuisine équipé avec dinette, le coin poupée, le coin jeu de construction de type « Lego », 2 armoires étagères comportant des puzzles et jeux de société, 1 grande étagère comportant des livres à accès libre pour les enfants.

La salle principale des 6/12 ans :

Une grande salle d'accueil et d'activité, des tables et des chaises, équipée de matériel pédagogique spécifique à la tranche d'âge (jeux de société, livres, jeux de construction et d'un coin lecture).

La salle sieste :

Celle-ci est équipée de 10 petits lits superposables avec des draps housse. Elle est aménagée de façon à permettre à l'enfant de se sentir en sécurité.

Petite salle d'activité :

Cette salle se situe juste à côté de celle des petits et est équipée de tables et chaises mais ne permet pas de beaucoup de se déplacer. Les animateurs privilégieront cette salle pour des activités manuelles.

Le bureau du secteur ados :

Les animateurs une pièce aménagée avec bureau et accès internet.

Sanitaire :

Deux toilettes dont un muni d'un rehausseur de lunette spécifique pour les petits (3/5ans)

c- Extérieur :

Nous avons la chance de nous situer au cœur du parc Chatillon, grand parc public arboré et clôturé. Nous disposons de cet espace dès que le temps le permet. C'est dans sa plus grande étendue de pelouse que nous nous installons pour monter nos toiles de tentes lors de nos camping-veillée.

Une aire de jeu pour enfants de 2 à 8 ans se trouve également aux abords de nos bâtiments et dans le parc.

Nous disposons également d'une grande terrasse sur laquelle nous ne manquons pas d'y manger dès que le temps le permet. Des stores bannes sont installés sur la façade du bâtiment pour nous abriter du soleil.

Les animateurs disposent d'un petit coin détente dans le petit sous-bois jouxtant la terrasse. Endroit très apprécié pour se ressourcer et partager des moments de convivialité.

d- Annexe Pilâtre de Rozier

L'annexe du centre social, d'une superficie de 250 m², est attenante au groupe scolaire Pilâtre de Rozier. Son implantation au sein de l'école offre aux enfants et aux familles de meilleures conditions d'accueil et un cadre périscolaire de qualité (aucun temps de transport – plus de temps pour les activités périscolaires).

L'annexe est composée :

- D'une grande salle multifonction, permettant de prendre le repas et de faire des activités ;
- D'une cuisine équipée pour la liaison chaude ;
- D'une salle de classe, aménagé avec du mobilier adapté aux enfants de maternelle ;
- De sanitaire.

3) Les ressources et matériels pédagogiques propres à l'association

L'association dispose de :

- Deux véhicules 9 places équipés de rehausseurs
- 10 tricycles ainsi que les casques

- 8 vélos avec petites roulettes
- 20 trottinettes
- Matériel activités nature
- Matériel activités de pleine nature
- Petits jeux extérieurs (ballon, corde à sauter, etc...)

Le parc Châtillon permet de disposer d'une grande cour, d'une structure de jeu spécifique au 2 - 8 ans et d'un sous-bois. Il est en accès libre à la population. Lors de sortie dans ce parc, les enfants seront vêtus de chasuble fluorescente et un animateur minimum sera présent.

Modalité d'inscription

Les familles sont invitées venir s'inscrire au secrétariat de l'ATEJ, où tout un dossier d'inscription leur sera remis. Le dossier sera valable pour toutes les prestations que nous proposons à nos adhérents pour l'année 2025/2026.

Lors de cette première prise de contact avec les familles, les secrétaires invitent les parents à prendre connaissance du projet pédagogique et éducatif de la structure. Les parents peuvent le consulter sur place ou nous leur proposerons un exemplaire en ligne sur le portail famille avant de finaliser l'inscription de leur enfant.

Les secrétaires ont pour mission de bien renseigner et d'informer les familles sur les horaires d'accueil, sur les grandes lignes du fonctionnement et de vérifier que les dossiers d'inscription soient correctement renseignés : fiches de renseignements complètes avec numéros de téléphone des parents et des personnes autorisées à récupérer l'enfant (retard, maladie), jugement en cas de séparation des parents, fiche sanitaire avec tous les renseignements médicaux importants (vaccins, allergies, autres).

Pour les inscriptions, les familles auront accès au « Portail Famille ». Les parents pourront inscrire ou désinscrire leurs enfants des différents temps d'accueils, jusqu'au dernier jour ouvré avant 16h30.

Les secrétaires n'hésiteront pas à bien faire le point avec les familles pour les éventuelles difficultés qu'elles peuvent rencontrer : soit financières (aide, participation comité d'entreprise, CCAS, bon de vacances, paiement en plusieurs fois), soit médicales (allergies nécessitant un PAI, enfant porteur de handicap, etc...).

Nous proposons différents accueils périscolaires :

- L'accueil périscolaire du matin de 7h30 à 8h30
- La restauration scolaire de 12h00 à 14h00
- L'école continue de 16h30 à 19h00
- Le mercredi loisir de 7h30 à 18h30

1) Les tarifs

a) Tarifs périscolaire

PERISCOLAIRE	Matin (Inscription au trimestre)	Matin	Midi	Soir	Midi + Soir
T1	37.80 €	1.36 €	5.05 €	1.92 €	6.70 €
T2	47.25 €	1.57 €	7.35 €	4.10 €	10.86 €
T3	53.55 €	1.78 €	9.24 €	5.27 €	13.51 €
T4	58.80 €	1.99 €	9.93 €	7.46 €	16.19 €
T5	63.00 €	2.31 €	10.52 €	7.67 €	17.01 €
T6	68.25 €	2.52 €	11.13 €	7.88 €	18.06 €

b) Tarifs mercredis récréatifs

JOURNEES LOISIRS	Journée complète		Demi-journée Avec repas		Demi-journée sans repas	
	Tervillois	Non Tervillois	Tervillois	Non Tervillois	Tervillois	Non Tervillois
T1	16.72 €	19.06 €	14.11 €	15.82 €	9.00 €	10.81 €
T2	19.06 €	21.42 €	15.49 €	16.88 €	9.91 €	11.88 €
T3	22.06 €	24.96 €	15.90 €	17.95 €	10.27 €	12.41 €
T4	23.22 €	25.78 €	16.38 €	19.07 €	10.76 €	13.27 €
T5	24.71 €	27.64 €	17.76 €	20.56 €	11.66 €	14.33 €
T6	26.20 €	29.50 €	18.23 €	22.06 €	13.61 €	15.39 €

2) Les enfants

Le centre accueille les enfants scolarisés des deux groupes scolaires de la ville de Terville, à partir de l'entrée en petite section (dans l'année des 3 ans) et ce, jusqu'à 11-12 ans (fin de scolarité CM2).

Les enfants sont répartis en deux tranches d'âges :

- Les petits 3/5 ans
- Les grands 6/12 ans

Les objectifs pédagogiques du PEDT

L'objectif du projet éducatif est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Au-delà des changements d'horaires prévus par la réforme au niveau du temps scolaire, le travail des différents partenaires mobilisés pour l'élaboration du projet à chercher à adapter le projet « de la place de l'enfant », tel qu'il existait, aux nouvelles prérogatives de la réforme des rythmes scolaires. L'objectif recherché, était de donner un meilleur sens au rythme de l'enfant. L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents, fonde en effet la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent.

Au cœur de la réflexion, il a ainsi fallu faire des choix d'activités et d'intervention, en tenant compte d'une approche globale du temps de l'enfant. Il importait en effet d'assurer une cohérence et continuité dans les trois temps qui composent les 24 heures de la journée de l'enfant, à savoir :

- Les temps familiaux,
- Les temps scolaires,
- L'ensemble des temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels qui sont passée en dehors de la famille et de l'école.

Pour permettre la meilleure articulation possible entre ces trois temps, le rythme de l'enfant est au cœur du projet, à la fois en termes d'objectifs à atteindre, de contenu des actions à mettre ne place ou d'organisation des activités.

Il paraissait également important d'accepter qu'il y ait des moments où l'enfant ne fasse rien, fasse seul ou différemment et en dehors de toute offre structurée, sous la surveillance d'un animateur.

Les objectifs retenus pour la période 2024-2027 :

Objectif 1 : Contribuer à une meilleure cohérence de l'offre de loisirs proposée aux familles sur l'ensemble de la commune et permet un accueil qualitatif des enfants à besoins particuliers.

Objectif 2 : Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants.

Objectif 3 : Conforter les activités permettant la pratique d'activité sportive et de bien être dans le cadre des préconisations de l'ARS.

Objectif 4 : Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable

Objectif 5 : Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations.

Constat

Au cours des différents temps d'accueil de l'année dernière, l'équipe d'encadrement et moi-même avons constaté que les enfants se tournaient souvent vers les mêmes activités sportives, ou choisissaient de ne pas participer. Les activités manuelles, perçues comme trop longues ou trop complexes, suscitaient également peu d'intérêt. Par ailleurs, lors de nos échanges, plusieurs parents nous ont confié que leurs enfants privilégiaient des loisirs sédentaires (console, télévision, téléphone portable...). Or, selon les stades de développement de l'enfant définis par Henri Wallon, l'ouverture au monde et aux autres constitue une étape essentielle.

C'est pourquoi, avec l'équipe d'animation, nous avons choisi de construire cette année un projet favorisant la découverte de l'environnement, l'exploration artistique et l'initiation à de nouvelles pratiques sportives, tout en veillant à ce que chaque enfant, quelles que soient ses envies, ses capacités ou ses besoins, trouve sa place. L'inclusion est ainsi au cœur de notre démarche, afin de permettre à tous les enfants de partager des expériences communes et de s'épanouir ensemble.

Objectifs et moyens

Objectif général 1 : Favoriser l'inclusion et la participation de tous les enfants.

Objectif intermédiaire 1 : L'enfant pourra participer pleinement à des activités adaptées à ses besoins spécifiques (moteurs, cognitifs ou sociaux) à chaque période.

Objectif opérationnel 1 : L'enfant développera ou renforcera des compétences motrices, cognitives ou sociales à travers des activités ciblées.

Objectif opérationnel 2 : L'enfant interagira avec ses pairs lors d'activités adaptées, favorisant le sentiment d'appartenance et la coopération.

Objectif intermédiaire 2 : L'enfant pourra s'engager dans une activité collective où ses compétences et efforts seront valorisés

Objectif opérationnel 1 : L'enfant collabore avec ses camarades pour atteindre un objectif commun.

Objectif opérationnel 2 : L'enfant exprime ses idées ou suggestions dans un cadre sécurisé et valorisant.

Objectif général 2 : Développer la curiosité et l'ouverture au monde

Objectif intermédiaire 1 : L'enfant participera à une sortie ou activité de découverte, lui permettant d'explorer de nouveaux environnements ou lieux culturels.

Objectif opérationnel 1 : L'enfant prend part aux différentes étapes de la découverte (observation, manipulation, échanges).

Objectif opérationnel 2 : L'enfant est capable de raconter ou de partager ce qu'il a découvert après la sortie.

Objectif intermédiaire 2 : L'enfant prendra part à des ateliers dans l'année pour découvrir une nouvelle culture, un art ou une pratique inconnue.

Objectif opérationnel 1 : L'enfant participera activement à un atelier culturel ou artistique au moins une fois par trimestre.

Objectif opérationnel 2 : L'enfant sera capable de citer un élément nouveau découvert (mot, objet, geste, pratique, tradition).

Objectif général 3 : Encourager la socialisation et le vivre-ensemble

Objectif opérationnel 1 : L'enfant prendra part à un jeu coopératif, favorisant l'entraide et la coopération avec ses pairs.

Objectif opérationnel 1 : L'enfant acceptera de jouer en équipe et de respecter les règles du jeu.

Objectif opérationnel 2 : L'enfant participera activement en apportant sa contribution au groupe (ex. proposer une idée, aider un camarade, exécuter une tâche collective).

Objectif opérationnel 2 : L'enfant adoptera des comportements positifs (respect, entraide, écoute) et les mettra en pratique lors des activités collectives.

Objectif opérationnel 1 : L'enfant écoutera et respectera la parole de ses camarades.

Objectif opérationnel 2 : L'enfant fera preuve d'entraide (ex. encourager, aider, partager du matériel).

Accueils périscolaires

1) Ecoles concernées

Les accueils périscolaires proposés par le centre social concernent :

- **Groupe scolaire « Le Moulin »** :
 - Ecole primaire « Le Moulin »
 - Ecole maternelle « Pomme d'Api »
- **Groupe scolaire « Pilatre de Rozier »** :
 - Ecole primaire
 - Ecole maternelle

- **Groupe scolaire « Marcel Pagnol » :**
 - o Ecole maternelle
 - o Ecole primaire

2) Organisation du multisite sur les temps périscolaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
PERISCOLAIRE DU MATIN 7h30 - 8h30	Elèves groupe scolaire « Marcel Pagnol » - Maternelles + Elémentaires Salle multifonction Ecole marcel Pagnol <i>Encadrement : 1 responsable de site (animateur BAFA) + 1 ATSEM</i>			
	Elèves groupe scolaire « Pilâtre de Rozier » - Maternelles + Elémentaires Salle restauration école Pilatre de Rozier <i>Encadrement : 1 responsable de site (animateur BAFA) + 1 ATSEM</i>			
	Elèves groupe scolaire « Le Moulin » - Maternelles + Elémentaires Locaux Centre Social ATEJ <i>Encadrement : 1 responsable de site (animatrice BAFA) + 1 ATSEM</i>			
RESTAURATION SCOLAIRE 12h00 – 14H00	Elèves groupe scolaire « Marcel Pagnol » - Elémentaires Salle « Le 112 » <i>Encadrement : 1 référent de site (stagiaire BPJEPS LTP) + 6 animateurs (BAFA ou stagiaires)</i>			
	Elèves groupe scolaire « Marcel Pagnol » - Maternelles + Elèves groupe scolaire « Le Moulin » - Maternelles + Elémentaires Locaux Centre Social ATEJ <i>Encadrement : 1 référent de site (titulaire BPJEPS LTP) + 10 animateurs (BAFA ou stagiaires)</i>			
	Elèves groupe scolaire « Pilâtre de Rozier » - Maternelles + Elémentaires Salle de restauration de l'école <i>Encadrement : 1 référent de site (titulaire BPJEPS LTP) + 4 animateurs (BAFA ou stagiaires)</i>			
PERISCOLAIRE DU SOIR 16h30 – 18h30	Elèves groupe scolaire « Marcel Pagnol » - Maternelles + Elémentaires / Elèves groupe scolaire « Le Moulin » - Maternelles + Elémentaires Locaux Centre Social ATEJ <i>Encadrement : 1 référente de site (titulaire BAFA) + 11 animateurs</i>			
	Elèves groupe scolaire « Pilâtre de Rozier » - Maternelles + Elémentaires Salle de restauration de l'école <i>Encadrement : 2 animatrices (BAFA ou stagiaires)</i>			

La directrice du périscolaire est présente sur l'ensemble des temps d'accueil. Elle se rendra sur les différents sites périscolaires afin de répondre aux besoins des animateurs et/ou des enfants. Elle sera joignable par téléphone.

3) Organisation des différents accueils

- a) Organisation de l'accueil périscolaire du matin

Les enfants seront accueillis sur trois sites : groupe scolaire Marcel Pagnol, groupe scolaire Pilatre de Rozier et au centre social Georges Brassens du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Les parents peuvent inscrire leur enfant au trimestre (facturation au forfait peu importe la fréquentation) ou à la journée en fonction de leurs besoins.

Des animateurs diplômés encadreront les enfants des écoles Marcel Pagnol et Pilatre de Rozier au sein même du groupe scolaire. Cela va permettre aux enfants de ne pas subir en plus des contraintes d'un lever matinal un déplacement supplémentaire du centre social à son école. La salle est aménagée avec un coin pour les maternelles (canapé en mousse, table et chaises adaptées, bibliothèque, jeux libres).

Pour les enfants scolarisés au groupe scolaire du Moulin, les locaux de l'ATEJ sont plus adaptés au jeune public accueilli et donc va leur permettre de faciliter plus en douceur le démarrage de leur journée. Les enfants seront convoyés jusqu'au groupe scolaire à 8h15. Le convoi des enfants au groupe scolaire « Moulin » se fera à pied tout en respectant le taux d'encadrement en vigueur. Chaque animateur sera équipé de chasubles fluorescentes.

L'équipe pédagogique proposera diverses activités, pour les enfants qui le désireront, en lien avec l'actualité saisonnière ainsi qu'avec les différents thèmes déclinés tout au long de l'année sur les temps du périscolaire du soir, des mercredis. Les enfants auront également le choix de ne rien faire et de simplement se poser et de profiter encore d'un peu de calme et de détente.

Tous les enfants devront obligatoirement être remis par leurs parents aux animateurs à leur arrivée sur les trois points d'accueil. Une attention particulière sera mise en place à l'école Marcel Pagnol car certains parents déposent leurs enfants sur le parking et n'accompagnent pas leurs enfants jusqu'à la salle d'accueil.

b) Organisation du périscolaire du midi

Cet accueil se fait dans la salle de restauration du centre social Georges Brassens pour les élèves de maternelles des deux groupes scolaires et pour les élémentaires du Moulin. Les élémentaires de Marcel Pagnol déjeuneront à la salle du 112. Quant aux élèves de Pilâtre de Rozier, ils se restaureront à l'annexe du centre social, qui est accolée à l'école.

La sortie des écoles et le retour au centre social ou au 112.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs directement dans les groupes scolaires à partir de 12h00. Chaque animateur est muni d'une liste de présence journalière par groupes scolaires (maternelles et primaires) pour s'assurer de la présence des enfants et faire le pointage. Chaque animateur est porteur d'une trousse de secours. Tous les enfants et animateurs se déplaçant à pied sont équipés d'une chasuble fluorescente pour optimiser la sécurité le temps du déplacement de l'école au centre social ainsi que le retour.

La cantine scolaire se trouvant dans les locaux de l'école Pilâtre de Rozier, les enfants seront pris en charge par les animateurs dans leurs classes et se rendront directement à la cantine sans sortir du bâtiment.

Pour les enfants qui ne seraient pas inscrits et donc pas sur les listes de pointage mais dont les parents ne sont pas venus :

- S'ils sont adhérents à l'association, les animateurs vont les prendre en charge et la direction se chargera de prévenir les parents dès leur arrivée sur le centre. Nous possédons pour ces enfants un dossier composé d'une fiche de renseignements ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison, ce qui nous permet de les accueillir selon la réglementation. **Attention, à partir de la 3^{ème} prise en charge sans inscription, les enfants ne seront plus récupérés par l'ATEJ, même s'ils sont adhérents.**
- S'ils ne sont pas adhérents, ils resteront sous l'autorité des enseignants.

Les enfants de l'école maternelle « Marcel Pagnol » seront transportés en bus. Le chef de convois veillera à ce que le chauffeur soit en état de conduire et que ce dernier respecte le code de la route. Les enfants de l'école maternelle « pomme d'api » effectueront le trajet à pied car l'école est située à proximité de la salle de restauration scolaire. Le trajet du soir se fera à pied pour l'ensemble des enfants de maternelle. En effet, nous avons constaté que les enfants n'avaient plus d'activité physique. De plus, l'ARS recommande une activité physique de 30 minutes par jour.

Les enfants de l'école primaire Marcel Pagnol effectueront le déplacement en « pédi bus ». Tout déplacement à pied avec un groupe d'enfants devra respecter de manière stricte les consignes de sécurité habituelles à savoir : un animateur à l'avant et un animateur à l'arrière du groupe. Les traversées de chaussée devront être sécurisées par un adulte de chaque côté du passage piéton. Chaque enfants et animateurs seront équipés de chasubles fluorescentes.

Le midi de 12h00 à 13h45 prise du repas.

Organisation des services :

Le temps de repas est organisé en un seul service sur trois sites différents :

- Dans les locaux du Centre Social :
 - o Les enfants de maternelles des deux groupes scolaire mangeront dans la grande salle de restauration, en veillant à bien séparer les deux écoles. Cela permettant aux enfants de se restaurer dans le calme et de prendre le temps nécessaire.
 - o Les primaires de l'école du Moulin mangeront dans la petite restauration. Si le nombre d'enfant est supérieur à la capacité d'accueil, les élèves du CP au Ce2 mangeront dans un premier temps (12h30-13h15) puis les élèves du Cm1 au Cm2 iront à leur tour.
- Dans la Salle « Le 112 » :
 - o Les primaires de Marcel Pagnol, étant en plus grand nombre, prendront leur repas dans la salle du 112. Cette salle se situe en face des locaux du centre social, et accolé au parc Châtillon. Cette implantation permet aux enfants de Marcel Pagnol de bénéficier, au même titre que les enfants du Moulin, des infrastructures du Parc Châtillon et du matériel pédagogique de l'association.
- Dans les locaux de l'école Pilatre de Rozier :
 - o Les primaires mangeront dans la grande salle de restauration.
 - o Les maternelles prendront leur repas dans une salle de classe aménagée en cantine.

Cette organisation nous permet d'offrir un accueil de qualité (calme, temps de repas plus long) et adapté aux besoins des enfants.

Tous les enfants à l'arrivée sur leur lieu de restauration passent obligatoirement aux toilettes et au lavage des mains. Ils sont ensuite dirigés dans la salle de restauration. Les enfants demandant plus d'attention lors des repas seront placés à une table avec animateurs ainsi que les enfants en classe de cours préparatoire (C.P.). Dès que la majeure partie des enfants est installée, les animateurs commencent à servir l'entrée et suivent les autres plats en respectant leur rythme pour manger.

Les enfants sont obligatoirement servis même s'ils ne connaissent pas le met qui leur est présenté ; ils doivent goûter. Nous leur laissons le choix sur la quantité de nourriture qui leur est servie.

Nous essayons de leur faire découvrir toute sorte d'alimentation tant d'un point de vue traditionnel que spécifique par des plats typiques de pays ou par le biais de la semaine du goût avec la collaboration de notre fournisseur de repas le FJT.

Nous portons une attention et surveillance particulière aux enfants porteurs d'allergies ou avec un régime alimentaire spécifique. Sur les listes de pointage des animateurs, une colonne est réservée pour renseigner tous les problèmes d'ordre médicaux dont les allergies et régimes alimentaires à respecter. Nous accueillons également des enfants porteurs d'allergie alimentaire partielle ou totale avec un P.A.I. Les familles nous donnent le protocole mis en place par les médecins. Dans le cas d'allergie totale, les parents nous fournissent le repas des enfants.

Quand tout le monde est servi, les animateurs s'installent pour manger avec les enfants. C'est un moment convivial pendant lequel nous essayons de partager et dialoguer.

Avant la fin du repas, un animateur passe à toutes les tables et demande à chacune d'elle s'il y a un enfant volontaire pour être chef de table. Cela consiste à aider au débarrassage des tables et à leur nettoyage. S'il n'y a pas de volontaire, l'animateur effectuera un tirage au sort, sous forme ludique, qui désignera un enfant à participer à ce moment d'aide à la vie collective. Les animateurs doivent aider au débarrage des tables, chez les maternelles.

Le repas terminé, tous les enfants se dirigeront vers les sanitaires et les vestiaires pour se laver les mains et passer aux toilettes. Selon le groupe scolaire auquel ils appartiennent, soit ils se prépareront pour retourner à l'école, soit ils choisiront une activité en attendant l'heure de retour dans leur groupe scolaire.

Les enfants sont rassemblés, comptés et raccompagnés aux écoles à environ 13h45.

La prise en charge des enfants se terminent à 14h00 quand ils sont dans leurs écoles respectives et remis au corps enseignant.

c) Organisation du périscolaire du soir

Cet accueil se fait sur le centre social Georges Brassens et dans les locaux de Pilâtre de Rozier.

A 16h10, les animateurs retournent dans les différents groupes scolaires pour récupérer les enfants inscrits à l'accueil du soir.

Les enfants du groupe scolaire « Pilatre de Rozier », resteront comme le midi, dans les locaux de leur école.

Le convoyage des enfants est identique à celui du midi.

Arrivés au centre, après être passés aux toilettes et lavage des mains, un goûter (qui aura été choisi en fonction du repas de midi) est proposé aux enfants qui le désirent. Nous restons sur le même principe de rendre cet instant convivial et un moment de dialogue et d'échange entre les animateurs et les enfants. Il y a également le principe de collaboration à la vie collective comme au repas de midi qui est mis en place et de préférence des enfants qui ne viennent que le soir.

 **De 16h45 à 19h00.**

Une fois le goûter terminé et les tables débarrassées, les enfants se rendent aux toilettes et aux vestiaires pour mettre leurs chaussons et monter dans les salles d'activités ou s'habiller, s'ils ont choisi une activité extérieure. Le temps d'animation sera scindé en deux pour permettre aux enfants de participer à plusieurs ateliers d'activité. Les enfants peuvent donc faire une activité manuelle dirigée ou simplement rester tranquillement au coin lecture ou faire des jeux de société avec leur camarade en attendant la venue de leurs parents. Chaque atelier sera animé par l'équipe pédagogique et aura une spécificité soit culturelle, soit artistique ou soit sportive qui sera en lien avec le projet initial et les objectifs fixés pour permettre à l'enfant de s'épanouir et de diversifier ses connaissances.

Pour les primaires, un atelier cartable, encadrés par les enseignants, est proposé aux enfants qui le souhaitent. Ce temps permet aux primaires de faire leur devoir et de profiter de leur famille une fois rentré à la maison.

d) Organisation des mercredis récréatifs

Cet accueil se déroule dans les locaux du centre social Georges Brassens.

De 7h30 à 9h00

Les enfants accompagnés de leurs parents peuvent se rendre au secrétariat de la structure à partir de 7h30. La directrice ou son adjointe seront présentes au secrétariat pour noter les enfants qui sont arrivés, répondre aux éventuelles questions des parents et noter toutes les informations concernant le départ de l'enfant (si ce n'est pas les parents qui viennent récupérer l'enfant ou si l'heure de départ est avancée.). L'enfant sera ensuite dirigé vers sa salle d'activité, dans laquelle les animateurs l'attendent, ou dans le parc si le temps est favorable pour les grands (6-12 ans). Des jeux structurés ainsi que des jeux en autonomie, seront proposés aux enfants jusque 9h00.

Bien évidemment, les enfants peuvent arriver au centre aéré après 9h00, pour respecter les rythmes de l'enfant et ses besoins en sommeil. Cependant, les parents doivent nous informer de cette arrivée tardive.

De 9h00 à 9h45

Les enfants, accompagnés des animateurs, se rendront dans la salle de restauration pour prendre un petit déjeuner. Il est nécessaire pour les enfants d'avoir ce temps, car certains d'entre eux se lèvent tôt ou n'ont pas le temps pour déjeuner. Ce repas doit être léger pour ne pas couper l'appétit pour le repas du midi. Ce repas doit être vu comme un encas. Nous proposons aux enfants, du pain avec du fromage ou de la confiture, accompagné d'un verre d'eau ou de lait, ou des céréales, en fonction du menu établi. Les animateurs leur expliqueront que ce qui est pris doit être mangé. Le fait de laisser choisir l'enfant seul et de l'informer sur le gaspillage de la nourriture permet de rendre l'enfant autonome dans ses choix (mange ce qui lui fait envie), mais aussi cela permet de le responsabiliser (je prends que ce que je sais que je vais manger).

L'équipe d'animation sera attentive aux enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), pour que ces derniers ne choisissent pas un aliment qui ne peuvent pas manger. Pour les enfants étant sans repas, les parents auront ramené le matin un petit encas.

Le petit déjeuner est aussi un temps d'échange avec les autres enfants mais aussi avec les animateurs.

A la fin du petit déjeuner, il sera demandé aux enfants de 6-12 ans de débarrasser leur table et de les nettoyer, dans un but de les sensibiliser aux tâches ménagères.

Avant et après ce temps de restauration, les enfants seront invités à passer aux vestiaires pour aller aux toilettes (obligatoire pour les 3-5 ans) et se laver les mains.

De 9h45 à 10h00

Un animateur explique les activités aux enfants concernant la demi-journée. Les enfants auront le choix entre une activité manuelle ou une activité sportive (petits jeux sportifs). Une fois toutes les activités présentées, chaque enfant pourra choisir son activité. Le parti pris de ne pas dire quel animateur propose cette activité permet de laisser l'enfant aller vers l'activité qu'il a envie de faire et non pas parce que c'est l'animateur qu'il affectionne qui la met en place. Une fois la répartition faite, les animateurs établissent des listes avec le nom des enfants qui pratiquent l'activité.

Bien sûr le planning d'activité n'est pas figé, il peut être modulé. Les enfants peuvent faire des propositions pour des activités qui leur tiennent à cœur, si aucune activité proposée ne les intéresse ou si le temps n'est pas favorable à la pratique de celle-ci.

Pour les plus petits, le forum se fera sur le même principe que chez les grands, à une exception près, ils seront rassemblés dans leur salle d'activité attitrée. Un animateur énonce les activités de la matinée, en leur présentant des photos voire un modèle des activités manuelles, et les enfants choisissent. Pour les enfants, qui ne souhaitent pas participer ou pour ceux qu'aucune activité intéresse, des jeux en autonomie seront mis en place en parallèle (cuisine, lecture, puzzle, etc...), s'ils sont plusieurs.

Les plannings d'activités pour les deux tranches d'âges sont disponibles au secrétariat de l'ATEJ et affichés un peu partout dans le centre. Nous publions également nos programmes d'animation sur notre page Facebook.

De 10h00 à 12h00

Durant l'accueil du matin ou la veille au soir, chaque animateur aura pris le soin de préparer le matériel qui lui sera nécessaire pour son temps d'animation. Une fois les groupes constitués, chaque animateur les conduira soit dans la salle d'activité soit vers les tables installées à l'extérieur, pour profiter du beau temps (les casquettes seront obligatoires dans ce cas), pour se lancer dans l'activité.

En ce qui concerne la tranche des 3-5 ans, le temps d'animation de la matinée sera découpé en deux, afin d'apporter une diversité dans les activités, mais aussi pour avoir l'attention des enfants plus longtemps. Ils alterneront entre des activités manuelles et des petits jeux ludiques, dans leur salle d'activité. Ce fonctionnement permet aux animateurs de se retrouver en binôme et de répondre aux besoins physiologiques de l'enfant quand ils se présentent (un animateur surveille le groupe et anime l'activité, pendant que l'autre se rend aux toilettes par exemple avec l'enfant).

A la fin de la séance d'animation, les salles et le matériel utilisés, doivent être rangés et nettoyés. Les enfants participent à cette tâche tous ensemble, dans un but de respecter les règles de vie commune. Aussi, les animateurs s'assureront de laisser un petit temps aux enfants, tous âges confondus, pour se défouler avant le repas. Cela permettra d'évacuer toute l'énergie contenue durant l'activité et donc d'avoir un repas dans le calme.

De 12h00 à 13h30

Les repas du midi sont préparés et livrés, par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Thionville. Le personnel de service, qui est formé aux normes HACCP, est chargé de réceptionner les repas livrés en thermo port, liaison chaude.

Chaque animateur invitera les enfants à passer au vestiaire pour aller aux toilettes et se laver les mains, avant de passer à table. Le choix de mettre en place deux services pour le temps de restauration de midi, est justifié. En effet, cela permet aux petits (3-5ans), de bénéficier d'un temps calme ou de la sieste plus tôt, vers 13h00. Aussi, de manière général, faire le repas en deux services permet de gagner en silence et de la tranquillité. Cela permet également, aux animateurs de s'organiser pour que chacun d'entre eux puissent prendre son temps de pause.

Au moment de s'installer aux tables, l'équipe d'animateur veillera à ce que les enfants se mélangent, table filles-garçons. Chaque animateur s'installera à une table, pour permettre les échanges avec les enfants.

Avant de servir le repas, la responsable du mercredi fournit à l'animateur référent « allergie » de chaque tranche d'âge, la feuille de présence journalière qui mentionne les allergies mais aussi les régimes alimentaires spécifiques (soit pour raison médicale soit par conviction religieuse). Les parents, dont les enfants avec allergies ne peuvent pas manger comme nous, donnent le repas à l'accueil du matin. La personne en charge des repas le réchauffe au four micro-ondes et les distingue bien pour qu'il n'y ait pas de confusion (post-it avec le prénom de l'enfant sur le contenant du repas). Les animateurs savent que ces enfants demandent une attention particulière lors du service du repas, mais aussi où se trouve la trousse d'urgence de chaque enfant avec un P.A.I (protocole d'accueil individuel), cela a été vu durant les réunions de préparation. Si une hésitation subsiste, l'animateur référent viendra consulter la responsable.

Le service du repas se déroulera de la manière suivante, l'animateur référent servira en premier les enfants avec un régime spécifique et ceux avec les allergies pour éviter toutes erreurs. Ensuite, les autres enfants seront servis à la leur tour. Les enfants sont obligatoirement servis, même s'ils ne connaissent pas l'aliment qui leur est présenté : ils doivent goûter un minimum. Quand l'aliment est goûté, l'enfant peut alors dire qu'il n'aime pas, mais pas avant. Nous leur laissons le choix sur la quantité de nourriture servis, car seul les enfants peuvent savoir s'ils ont beaucoup ou peu faim. Cependant, les animateurs surveilleront qu'il n'y ait pas trop de gaspillage.

Comme pour les repas sur la cantine scolaire, les enfants participeront aux rangements du réfectoire.

Le temps calme

Ce temps débutera quand la salle de restauration sera rangée (table débarrassée et chaises rangées). Les enfants avec leurs animateurs iront dans les différentes salles ou dans le parc si le temps nous le permet. Dans le cas d'un temps calme en extérieur, les animateurs installeront des plaids, à l'ombre du cèdre de Liban du parc, avec des livres. Le temps calme est comme son nom l'indique un moment où les enfants se reposent et ne sont pas en activités. Cependant, ils pourront tous de même parler avec les autres enfants ou lire.

Les animateurs profiteront de cette période pour continuer la rotation des pauses.

Pour les petits de 12h30 à 14h00.

Pour les 3-5 ans et dans un souci de respect du rythme de l'enfant, une sieste sera proposée aux enfants qui le souhaitent ou si les parents nous en ont fait part à l'accueil du matin. Une salle est aménagée, pour ce temps de repos, de petit lits avec un drap housse propre et changé chaque jour. Un animateur restera avec les enfants. Au bout de 10 minutes, si un enfant ne dort pas, il sera invité à rejoindre les autres enfants. Aussi, si un enfant se réveille et que l'animateur ne se trouve pas dans la pièce, il pourra

le trouver dans la salle d'activité adjacente. Une fois l'heure des activités venue, les enfants qui dorment encore ne seront pas réveillés. En effet, si un enfant ne se réveille pas par lui-même c'est qu'il a besoin de se reposer. L'enfant rejoindra l'activité quand il se lèvera une fois bien reposé.

Pour les enfants ne faisant pas la sieste, le temps calme se déroulera dans la salle d'activité spécifique à la tranche d'âge, ou dans le parc si le temps nous le permet, avec des plaids et des livres. Les animateurs proposeront soit de lire une histoire ou de mettre des comptines douces, pour que les enfants se reposent.

Pour les grands de 13h30 à 14h15.

Le temps calme pour les 6-12 ans, se déroulera soit dans les salles d'activités, soit dans le parc si le temps nous le permet. Les enfants seront invités à observer un temps de repos, avec des livres, en discutant avec les autres enfants ou les animateurs.

De 14h00 à 14h30

Ce temps de forum se déroulera comme celui du matin. Les animateurs inciteront les enfants à ne pas choisir la même activité que le temps d'animation du matin, afin de permettre aux enfants d'avoir une diversité dans les activités. Cependant, si l'enfant souhaite aller dans le même domaine d'activité, les animateurs le laisseront faire. Une fois les groupes constitués, les animateurs se rendront dans les lieux respectifs des animations.

14h30 à 16h00

Ce temps s'effectuera sur le même principe que celui du matin. Les animateurs veilleront à respecter les activités dans laquelle les enfants ont choisi. Chaque enfant fera l'activité à son rythme. Si celle-ci n'est pas terminée à 16h, il pourra soit la terminer après le temps du goûter, soit l'apporter chez lui pour la finir. Aussi, tous les enfants inscrits à l'activité devront ranger la salle ainsi que le matériel avant de partir pour le goûter.

Avant de rentrer dans le réfectoire pour le goûter, les enfants auront un temps pour pouvoir se défouler.

De 16h15 à 17h00

Le goûter est un moment convivial où les enfants reçoivent une collation (fruit, pain confiture, laitage, ou biscuit), en fonction du repas de midi pour que ce soit équilibré. Un menu des goûters a été établi avec un diététicien pour respecter les recommandations du ministère de la santé.

C'est un temps qui doit permettre l'échange et d'instaurer un dialogue entre les enfants mais aussi avec les animateurs.

L'animateur référent s'assurera de servir tous les enfants ayant un régime spécial avant que le reste de l'équipe serve le goûter, afin d'éviter toute erreur.

Comme pour le temps du midi, les chefs de table, différent du repas de midi, ont pour mission d'aller remplir les cruches d'eau et débayer la table.

Bien évidemment, avant et après la collation les enfants passeront aux sanitaires et se laveront les mains.

De 17h00 à 18h30

Quand le goûter est terminé, les enfants iront soit terminer leurs activités commencer dans la journée, pour ceux qui le souhaitent, soit faire des activités dites « d'autonomie » (jeux de sociétés, lecture, coloriage, jeux de construction). Si la météo nous le permet, les enfants pourront profiter d'aller jouer dans le parc le temps que leurs parents viennent les récupérer.

Comme pour l'accueil du matin, la directrice ou son adjointe seront présente au secrétariat ou dans le parc en fonction de la météo, pour répondre aux éventuelles questions des parents et pour faire un petit bilan de la journée de l'enfant.

4) Les repas

Dans chaque tranche d'âge, il y a un animateur référent qui sera chargé de vérifier sur les listes de pointage journalières, sur lesquelles sont inscrites les allergies des enfants. Comme vu aux réunions de préparation, les animateurs sont informés des risques qu'encourent les enfants venant avec un P.A.I. (protocole d'accueil individuel) et ils savent que ces enfants demandent une attention très particulière lors du service du repas. Le personnel périscolaire sera à nouveau sensibilisé lors d'une réunion avec le médecin scolaire de la circonscription sur les démarches et gestes à faire en cas d'incidents. Ils sont informés également du lieu et emplacement de l'armoire dans laquelle se trouvent les trousseaux d'urgence de chacun des enfants. Donc cet animateur référent va servir en premier tous les enfants qui ont un régime alimentaire spécifique soit pour raison médicale soit par conviction religieuse. Les repas d'enfants porteurs d'allergies sont donnés les matins à l'accueil par les parents ou à l'école aux enseignants. La personne en charge des repas les réchauffe dans le micro-onde et les distingue bien à l'aide de post-it pour qu'il n'y ait aucune erreur. L'animateur référent lui demande les repas spécifiques et va servir les enfants. En cas de moindre doute, les animateurs référents aux allergies se doivent de venir me consulter.

Le temps du repas doit être un moment de convivialité, d'échange et de discussion entre les enfants et l'équipe pédagogique. Pour cela nous travaillons également avec le fournisseur des repas le FJT de Thionville sur l'équilibre alimentaire avec une validation des menus par une commission, constituée par les cuisiniers du FJT, une diététicienne et d'un membre du conseil d'administration. Le but et l'intérêt de ces réunions visent à diversifier l'équilibre alimentaire proposé aux enfants.

Les menus sont envoyés aux parents qui le souhaitent en même temps que le planning mensuel.

Les personnels de service sont formés à la méthode HACCP, obligatoire dans la restauration collective. Cette méthode consiste à analyser les risques lors de l'élaboration et du service des repas, à maîtriser les points critiques et l'autocontrôle.

Le but à atteindre est d'éviter la contamination, empêcher la multiplication microbienne et détruire les microbes.

Afin de favoriser la vie en collectivité et de responsabiliser les enfants, le principe du chef de table est mis en place et l'équipe d'animation essaie au mieux de faire participer tout le monde. Le principe étant basé sur le volontariat, cela permet aux enfants de s'impliquer davantage dans la vie du centre.

5) Les activités

L'enfant n'a pas forcément besoin de l'adulte pour jouer, l'animateur présent devra permettre à l'enfant de s'exprimer dans un cadre sécurisant en lui donnant les moyens de découvrir et de progresser en aménageant des espaces (coin dinette, jeux de construction de type lego ou encore un coin lecture)

Il nous faut prendre en compte ces deux aspects afin que l'enfant puisse choisir ses activités et les vivre à son rythme.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants :

- **Faire avec** : l'animateur joue avec l'enfant ou le groupe d'enfants.
- **Faire faire** : l'animateur prépare une activité particulière qu'il fait découvrir aux enfants.
- **Donner à faire** : l'animateur rassemble des moyens matériels qu'il met à disposition de l'enfant pour susciter sa curiosité, déclencher de nouveaux apprentissages.
- **Laisser faire** : l'animateur assure une présence mais n'intervient pas dans l'activité de l'enfant.

Les enfants vont pouvoir choisir toutes les activités qui leurs seront proposées en fonction de leur âge. Chaque animateur essaiera au maximum d'adapter son programme pour répondre aux besoins et aux envies des enfants. Certaines activités ne pourront pas se faire avec des enfants maternelles en raison de leur capacité physiologique. Dans un souci d'organisation, les programmes d'activités sont planifiés entre chaque période de vacances scolaires.

Tout au long de l'année les enfants vont pouvoir découvrir et faire :

- Activités manuelles
- Activités artistiques
- Eveil musical
- Atelier lecture
- Atelier écocitoyen
- Activités sportives et ludiques
- Jeux de société
- Activités nature
- Initiation à l'anglais pour les enfants de 3 à 5 ans

a) Activité durant le temps périscolaire

Des activités sont proposées aux enfants sur le temps d'accueil du matin et sur le temps d'accueil après l'école.

Durant le périscolaire du matin, les activités proposées sont des jeux libres et calme (puzzle, jeux de société, coloriage). Quant aux ateliers mis en place le soir, ils sont proposés en fonction de la thématique de la période. Le temps d'accueil étant plus conséquent que celui du matin, les enfants peuvent réaliser des bricolages, s'initier à de nouveau sport, apprendre l'anglais, etc...

En complément de ces activités, un atelier cartable sera proposé à l'enfant fréquentant l'accueil périscolaire du soir. Les enfants volontaires pourront être accompagnés par un enseignant durant 1h pour faire leur devoir et réviser leur leçon.

b) Activités durant les mercredis loisir.

Les activités du mercredi loisir se feront en fonction du thème du mois, choisi par l'équipe pédagogique.

Des activités « pilier » seront proposées aux enfants tout au long de l'année :

- Découverte de nouveaux sports, en partenariat avec les associations de la commune,
- Ateliers artistiques : théâtre, atelier graff, etc...
- Initiation à l'anglais : comptines, histoire durant les temps calme (uniquement pour les 3-6 ans)
- Atelier écocitoyen : accompagnement des enfants dans un projet environnementaux.

6) Journée type

a) Périscolaire du matin

7h30	Prise en charge des enfants amenés par les parents sur les lieux d'accueils : ATEJ pour l'école du Moulin et groupe scolaire Marcel Pagnol pour les autres enfants.
7h30 - 8h15	Petits ateliers manuels – Ateliers libres autonomie - Repos
8h15 – 8h20	Accompagnement des enfants dans leur groupe scolaire pour l'école du Moulin et dans la cour pour le groupe scolaire Marcel Pagnol et de l'école Pilatre de Rozier

c) Péri-scolaire du midi

12h00	Prise en charge des enfants dans les groupes scolaires
12h25	Service à table du repas
13h25	Fin du repas/Passage toilettes et vestiaires/Atelier lecture ou jeux pour les enfants
13h45	Passage toilettes et vestiaires du groupe scolaire des Acacias/Retour aux écoles de tous les enfants
14h00	Accompagnement des enfants dans les groupes scolaires

d) Péri-scolaire du soir

16h10	Prise en charge des enfants dans les groupes scolaires
16h15-16h30	Goûter
17h15/19h00	Ateliers pédagogiques, jeux de société, coin lecture, activités manuelles en lien avec le projet de l'année. Départs échelonnés.

e) Les mercredis récréatifs

7h30 – 9h00	Accueil des enfants et activités en autonomie dans les salles d'activités respectives aux tranches d'âge
9h00 – 9h45	Petit Déjeuné
9h45 – 10h00	Forum : répartition des enfants dans les groupes d'activité
10h00 – 12h00	Temps d'activité
12h00 – 13h30	Repas du midi
13h30 – 14h15	Temps calme
14h15 – 14h30	Forum : répartition des enfants dans les groupes d'activité
14h30 – 16h15	Temps d'activité
16h15 – 17h00	Goûter
17h00 – 18h30	Accueil du soir : jeux libres en autonomie en attendant l'arrivée des parents

Les déplacements

Tous les déplacements sont effectués dans le cadre réglementaire.

1) A pieds

Les animateurs sont équipés de chasubles fluorescentes. Le taux d'encadrement est respecté : 1 animateur pour 12 enfants de 3 à 5 ans et 1 animateur pour 16 enfants de 6 à 11 ans. Un animateur supplémentaire est prévu pour permettre de traverser les routes en toute sécurité et permettre une surveillance plus assidue. Chaque groupe se déplace donc avec un minimum de trois animateurs.

2) En camionnette

Chaque véhicule est équipé de rehausseurs. L'animateur chargé de faire les convois vérifie systématiquement que les enfants sont assis correctement et bien attachés avec les ceintures de sécurité. Il se devra de respecter scrupuleusement le code de la route sous peine de graves sanctions. Les sécurités enfants sont vérifiées et enclenchées systématiquement pour les portes coulissantes arrière.

3) En bus

Un animateur est nommé chef de convois pour le transport des enfants en bus. Il doit:

- Etre attentif au placement des enfants dans le bus,
- Vérifier le nombre d'enfant avant le départ et une fois monter dans le bus
- S'assurer que le conducteur est en état de conduire
- S'assurer que le conducteur respecte le code de la route

Prise en charge d'une personne en situation de handicap

Un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique peut être accueilli dans notre structure sauf handicap lourd moteur car nos installations ne permettent pas l'accès à toutes les salles d'activités.

Accueillir un enfant porteur de handicap nécessite une réflexion d'équipe pour mesurer les besoins et les demandes des parents, le degré de handicap et la manière d'encadrer cet enfant. Il est important que l'équipe s'interroge sur les possibilités de la structure en personnel, en matériel et en temps, afin d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil sécurisé et de qualité.

Les objectifs sont :

- De considérer l'enfant porteur de handicap comme un enfant « comme les autres » afin qu'il puisse aller à la rencontre des autres malgré ses difficultés ou ses limites et être accueillis dans la société à part entière.
- D'accompagner les parents et de leur permettre de prendre du temps pour eux grâce à un accueil adapté pour leur enfant.

Afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, un projet d'accueil individualisé (PAI) est réalisé en lien avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant. Il organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'interventions des différents partenaires.

Cette année, une attention encore plus particulière est portée à l'identification d'enfant porteur de handicap. En effet, nous avons intégré dans nos fiches de renseignements un onglet qui permet aux parents de signaler, s'ils le désirent, que leur enfant est porteur de handicap. Au moment de l'inscription et de la réception du dossier, les secrétaires sont chargées de vérifier celui-ci et doivent m'informer de tous cas particuliers.

Une rencontre avec la famille sera organisée avant le séjour pour remplir une fiche d'autonomie (voir annexe). Celle-ci permettra de prendre connaissance des caractéristiques de la maladie et/ou du

handicap de l'enfant afin de définir avec la famille les meilleures conditions d'accueil que l'on pourra mettre en place : nécessité ou non d'engager un animateur supplémentaire, prévoir un temps d'adaptation pour l'enfant en l'accueillant dans un premier temps en demi-journée, mise en place d'un protocole de soin si nécessaire.

L'équipe d'animation devra adapter et penser les activités proposées en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis en difficultés ou de côté.

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, le PAI est obligatoirement déposé ainsi que la trousse de secours de l'enfant avec les médicaments de l'ordonnance. Tout ceci est mis dans une armoire qui ferme à clé, facile d'accès dans la salle de restauration.

Durant, l'année scolaire passée, une formation a été programmée pour permettre aux animateurs de l'équipe pédagogique d'aborder plus sereinement l'accueil d'enfant porteur de handicap et de répondre à leurs questions. Elle a été dispensée par l'intermédiaire de l'association L'ADAPT.

Une formation de sensibilisation aux allergies a été également mise en place avec l'intervention du médecin scolaire de l'agglomération pour les démarches à faire en présence d'un enfant porteur d'allergie alimentaire (PAI) : découverte de la trousse de secours et de son contenu ainsi que l'utilisation et la manipulation de l'injection (Anapen).

L'intégration peut se faire également en individualisant les modalités d'accueil de cet enfant. Par exemple, permettre notre accueil périscolaire du soir à un enfant tervillois mais qui est scolarisé en IME (Institut médicoéducatif) ou permettre une souplesse d'horaire sur le temps méridien du mercredi pour un enfant qui est en consultation au CAMPS (Centre d'action médico-sociale). Par ces démarches, nous essayons au maximum de répondre aux besoins des parents et de permettre une intégration de tous les enfants.

Communication

1) Avec les familles

Notre pôle administratif joue un rôle très important dans l'accueil et l'information des familles. En effet, ce sont essentiellement les secrétaires qui sont en contact direct avec les familles lors de l'inscription des enfants pour nos différents accueils. Elles sont chargées de sensibiliser les parents à prendre connaissance du projet pédagogique et éducatif. Un seul et unique dossier est nécessaire pour pouvoir être adhérent de l'association et celui-ci ouvre droit à participer à toutes nos activités et accueils. Tous les renseignements et informations de fonctionnement sont disponibles. Dans les cas particuliers nécessitant plus de détails ou dans les cas d'accueil spécifiques (enfants porteurs d'allergies, problèmes de santé provisoire ou handicap, problèmes familiaux ou de comportements) les secrétaires organisent une rencontre avec la ou le responsable du secteur concerné le plus rapidement possible.

Nous avons un rôle très important dans le lien entre l'école et les familles. En effet, pour des raisons professionnelles, certains parents choisissent de nous confier les enfants sur des accueils qui ne leur permettent pas de rencontrer le corps enseignant. C'est alors que nos animatrices vont faire le lien et rapporter toutes les informations que les instituteurs auront jugé utile de dire aux parents lors de l'accueil du soir. Nous avons bien entendu un devoir de réserve et de confidentialité sur tous les renseignements obtenus.

Relation avec les familles

Une attention toute particulière est accordée aux relations avec les familles par l'équipe pédagogique. Tous les soirs, au moment du départ, les animateurs prendront un moment pour discuter avec les parents qui le désirent sur la journée passée (les animateurs font l'interface entre l'école et les parents, problèmes alimentaires, activités extra scolaires...). Quant l'organisation de l'accueil du soir, ne permet pas aux animateurs d'avoir des échanges avec les parents (accueil dans le bâtiment, notamment en hiver), les animateurs feront un point avec la responsable de l'accueil avant que celui-ci débute pour qu'elle puisse transmettre les informations aux familles.

A l'inscription les parents doivent remplir un dossier complet qui comporte une fiche d'adhésion, une fiche sanitaire et un règlement intérieur qu'ils doivent approuver et signer

Un affichage est effectué dans les écoles pour les menus ainsi que pour les différentes informations concernant toutes les activités ou accueils à venir.

Des flyers sont également distribués dans les écoles à chaque enfant.

Le projet pédagogique est mis à disposition des parents à l'accueil du centre social Georges Brassens. Il est également consultable sur le site internet de la commune.

2) Avec la municipalité

L'association dispose d'un référent au service de la jeunesse et des sports de la commune qui est chargé d'être notre interlocuteur auprès des différents services nécessaires à notre fonctionnement.

Nous collaborons avec le service communication de la mairie qui publie toutes les informations utiles aux familles sur le site internet de la ville, ainsi que du service duplication pour des flyers et affiches.

Pour tout ce qui est de l'ordre logistique ou entretien et maintenance des locaux, nous remplissons une demande d'intervention auprès des services techniques de la mairie.

Un groupe de pilotage est mis en place avec les représentants de tous les acteurs associés au PEDT. Des réunions seront programmées tout au long de l'année pour permettre d'évaluer l'atteinte des objectifs.

3) Avec les écoles

La prise en charge de l'enfant doit se faire de manière globale, c'est pour cela que les relations avec les écoles sont aussi importantes que celles des parents.

Bien souvent, nous servons d'intermédiaire entre l'école et les parents, et inversement car nous ne voyons pas les parents des enfants qui viennent uniquement au repas de midi.

La liste journalière des enfants fréquentant l'accueil périscolaire est transmise chaque matin par mail aux directeurs d'école pour informer le corps enseignant des enfants qui partiront sous notre responsabilité.

Étant donné notre implication et notre mission, nous avons réussi à instaurer avec le corps enseignant de cordiales relations qui nous permettent de sécuriser un maximum le passage de la fin des cours et la prise en charge des enfants par nos équipes d'animateurs surtout pour les enfants du cycle élémentaire et tout particulièrement les élèves de cours préparatoires.

4) Avec l'équipe pédagogique

Une première grande réunion est programmée chaque début d'année scolaire pour la mise en place du centre ainsi que pour la répartition des différents groupes scolaires pour chacun de l'équipe des accueils périscolaires. Toute l'équipe se met d'accord sur les différents thèmes qui seront développés sur l'année. Chacun, selon ses compétences, prendra en charge les ateliers tout au long de l'année.

Des réunions mensuelles sont programmées avec l'équipe d'animation des accueils périscolaires pour la mise en place des différents ateliers ainsi que des éventuels changements de fonctionnement.

Des réunions de régulations sont organisées en fonction des besoins de l'équipe ou de fonctionnement.

Les moyens humains

En place depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique qui intervient tout au long de l'année scolaire à une bonne connaissance du public. Ils sont garants de la mise en place du projet pédagogique et de son suivi.

1) Composition des équipes

L'équipe pédagogique périscolaire est composée de :

a) Accueil du matin :

1 directrice Mme KREMER Ségolène, BPJEPS Loisirs tout public, en charge de la coordination

Site école Marcel Pagnol :

- 1 référent de site Mme TIRPAN Duygu et Mme ARROUGE Cindy - BAFA
- 1 Atsem CAP Petite enfance

Site Centre social Georges Brassens :

- 1 référent de site Mme JOURDAIN Nathalie - BAFA
- 1 Atsem CAP Petite enfance

Site école Pilatre de Rozier :

- 1 référent de site Mme BLUM Isabelle – titulaire BAFA
- 1 Atsem CAP Petite enfance

b) Accueil de midi :

- 1 directrice BPJEPS loisirs tout public, en coordination du multisite : KREMER Ségolène
- 3 Référents de site, BPJEPS loisirs tout public :
 - o Site ATEJ : BLUM Isabelle

- Site 112 : HENRY Thibaut
- Site Pilâtre de Rozier : BOUADJAR Yssam
- 21 animateurs dont :
 - 11 animateurs/animatrices permanents BAFA
 - 2 animateurs stagiaires BAFA
 - 1 animateur non qualifié
 - 1 animateur BAFA mis à disposition par la municipalité
 - 5 animateurs mis à disposition par le centre social « Ô couleurs du monde » de Yutz
- 2 personnes mises à disposition par la commune pour les repas
- 3 personnes de service pour le service des repas
- 1 technicienne de surface mise en disponibilité par la commune

c) Accueil du soir :

- 1 directrice BPJEPS LTP : KREMER Ségolène
- 2 référents de site BAFD : BLUM Isabelle et BOUABID Jihad
- 13 animateurs/animatrices BAFA permanents
-

d) Mercredis récréatifs

- 1 directrice BPJEPS LTP : KREMER Ségolène
- 1 adjointe, titulaire BAFD : BLUM Isabelle, responsable des mercredis loisirs
- 15 animateurs BAFA permanents
- 2 personnes mises à disposition par la commune pour les repas

2) Rôle de chacun

a) La coordinatrice périscolaire :

Ressource humaine :

- Contrôle les taux d'encadrements
- Anime les campagnes de recrutement
- Formation continue des animateurs évaluation et stage pratique
- Réalisation des plannings d'intermittence et gestion des plannings horaires
- Anime les réunions hebdomadaires d'équipes
- Gestion des absences et remplacements

Administration comptabilité :

- Gestion du TAM
- Tenue des tableaux de suivis des dépenses inhérents à l'accueil
- Gestion et contrôle les PAI
- Mise à jour des procédures liées à l'accueil
- Contrôle les pointages et fiches de présence avec le service administratif
- Gestion des commandes fournisseurs

Animation :

- Organisation et aménagement de l'espace
- Rédaction du projet pédagogique et du rapport d'activité

Relation avec les familles :

En partenariat avec la Référent Famille à la demande

- Accompagnement parcours PAI et Handicap
- Reçois les familles en cas de problèmes

b) Les référents de sites :

Animation et sécurité :

- Fait respecter les règles de sécurité durant les déplacements entre l'école et le site d'accueil et durant les temps d'accueil
- Transmet les informations à l'équipe d'animation
- Fait le point quotidien avec l'équipe de service pour l'organisation des repas
- Fait appliquer les PAI et les régimes alimentaires
- Fait appliquer le projet Pédagogique

Administration :

- Fait le point sur les effectifs de la journée (annulation et ajout)
- Assure la liaison avec le service administratif (enfant récupéré mais non inscrit ou absences)
- Fait remonter les problèmes avec les institutions (mairie, écoles) à la coordinatrice
- Participe aux réunions et aux évaluations
- S'assure de la bonne tenue des dossiers et de leur présence sur chaque site (fiche sanitaire et individuel)

Relation avec les familles :

- Responsable de l'accueil des familles
- Vérification des autorisations et transmission d'informations

c) Les animateurs et personnel encadrant :

- Ont le sens des responsabilités
- Sont de véritables acteurs de la structure
- Sont dynamiques et motivés
- Doivent être vêtus décemment et de façon adapté
- Ont le sens de l'écoute et un esprit d'équipe
- Sont un référent pour les enfants et se positionnent en tant qu'exemple
- Ont le sens de la discrétion et informent l'équipe du déroulement et faits importants durant la présence des enfants
- Ont le souci de se former
- Respectent chaque personne, adulte ou enfant
- Veillent à la sécurité de tous et au respect de l'environnement

Tous les animateurs en déplacement sont munis d'une trousse de secours. En cas de soucis ou d'accident, ils doivent informer au plus vite la direction.

La directrice est chargée du suivi sanitaire. La confidentialité des informations contenues dans le dossier doit être respectée par toutes les personnes en ayant connaissance.

Evaluations

Des bilans collectifs seront effectués en cours et à la fin de l'année. Chacun de ces bilans sera l'occasion de reprendre les objectifs pédagogiques avec l'équipe et d'évaluer notre travail. Des évaluations intermédiaires seront, également, programmées avec les jeunes, pour recueillir leurs impressions et leur parole. Ces bilans seront repris et travaillés par l'équipe permanente pour déterminer les orientations, évolutions à prendre.

Les critères d'évaluations :

- Nombre de participants sur les différents accueils,
- Mixité (sexuelle et sociale) du public
- Implication des enfants dans la vie collective,
- Participation des enfants dans la prise de décision.

1) Grille d'évaluation des objectifs pédagogiques

Objectif général	Objectif intermédiaire	Objectif opérationnel	Indicateur de réussite	Évaluation	Outils de suivi
Favoriser l'inclusion et la participation de tous les enfants	L'enfant pourra participer pleinement à des activités adaptées à ses	Développer ou renforcer des compétences motrices, cognitives ou sociales	L'enfant réussit une tâche adaptée à ses capacités	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation directe, fiche de suivi des compétences, photos/vidéos des activités

	besoins spécifiques				
		Interagir avec ses pairs lors d'activités adaptées	L'enfant échange, demande de l'aide, propose ou coopère	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation, grille de participation, retour de l'animateur
	L'enfant pourra s'engager dans une activité collective	Collabore avec ses camarades pour atteindre un objectif commun	L'enfant participe à une production collective	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Journal de bord, observation en situation, productions collectives
		Exprime ses idées ou suggestions	L'enfant prend la parole, propose ou commente	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation, carnet de suivi, enregistrement audio/vidéo
Développer la curiosité et l'ouverture au monde	Participera à une sortie ou activité de découverte	Prend part aux étapes de la découverte (observation, manipulation, échanges)	L'enfant observe, pose des questions, manipule le matériel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Fiche d'observation, photos, carnet de bord
		Partage ce qu'il a découvert	L'enfant restitue une information ou un ressenti	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Dessins, récits, échanges oraux, présentation au groupe
	Participera à des ateliers culturels / artistiques	Participe activement	L'enfant est présent et impliqué	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation directe, grille de participation, productions réalisées
		Cite un élément nouveau découvert	L'enfant nomme ou décrit un élément	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Questions ciblées, carnet de découvertes, présentation orale

Encourager la socialisation et le vivre-ensemble	Prend part à un jeu coopératif	Accepte de jouer en équipe et respecte les règles	L'enfant suit les règles et coopère	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation directe, fiche d'observation du comportement en jeu
		Participe activement au groupe	L'enfant propose ou aide dans le groupe	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Grille d'évaluation du groupe, observation, journal de bord
	Adopte des comportements positifs	Écoute et respecte la parole des camarades	L'enfant attend son tour et prend en compte ce qui est dit	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation directe, grille de comportement
		Fait preuve d'entraide	L'enfant aide, partage, encourage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	Observation directe, retour de l'animateur, fiche de